



*Récits d'un passionné de l'histoire du Carladès  
M Lacalmontie.*

## **Le Rasement de la Citadelle PAR ORDRE DU ROY**

Nous sommes au début de l'année 1602.

Le point de vue est superbe.



Un voyageur ignorant découvrirait avec surprise, dans cette région isolée de l'Auvergne, ce décors grandiose et inattendu, et d'autant plus redoutable : la citadelle de Carlat, immense, majestueuse, dominatrice du haut de son rocher.

Depuis Louis XI, où elle tomba dans l'escarcelle de sa fille Anne de Beaujeu, elle est toujours restée dans les hautes sphères de la famille royale. Et comme elle dépend de la couronne, elle est administrée par un gouverneur, qui à cette époque-là se trouve être Monsieur de Morèze. C'est lui qui a la responsabilité de la place forte, et commande sa garnison.

Seulement voilà, Mr de Morèze ne doit pas avoir la très grande confiance d'Henry IV, ou bien quelques sirènes l'ont-elles détourné de son chemin, car le voilà soupçonné de faire partie de la "Conspiration de Biron", un complot contre le roi. Et par les temps qui courent, on ne badine pas avec ce genre d'affaires.

C'est Henry de Noailles, gouverneur et lieutenant général de la Haute Auvergne, qui est chargé de régler le problème. Sur un bon prétexte, il attire Morèze à Aurillac, le prend par surprise et le fait enfermer au château St-Etienne. Puis avec une troupe, il se dirige vers Carlat. Mais la femme de Morèze, Marguerite d'Ouvrier, refuse de livrer la place, et se met au contraire à organiser la défense de la citadelle. Et pour prendre Carlat par les armes, c'est "une sacrée paire de manches"...

L'affaire prend donc une mauvaise tournure. Et comme il faut parer à toute éventualité, et que cette situation est en plus susceptible d'occasionner des troubles dans la région, il est plus prudent d'envoyer des renforts de troupes à Mr de Noailles.

Cette histoire permet de découvrir ici le cheminement des fonctions "administratives" de l'époque. Nous nous retrouvons à Blois, où le roi est venu avec ses proches, en ce début de mois de Juin 1602. Vincent BOUHIER, conseiller du Roy, établit un mandat pour Me de GIRARD, receveur général des finances à Ryon (Riom), lui demandant de verser 1351 écus et

deux tiers à Me Jehan FABRY, trésorier général de l'extraordinaire des guerres d'au-delà des monts, pour le paiement et l'entretien en Auvergne, pendant 36 jours, de 300 hommes de guerre à pied, français, qui seront mis à la disposition de Mr de NOAILLES, lieutenant général de la Haute Auvergne.

Ce mandement est Fait à Bloys le VIIe jour de jung l'an mil six cens deux, et signé : Bouhier.

Le lendemain, Simon LACOMBE, de Saint-Privat en Limousin, secrétaire et agissant pour le compte de Mr de Noailles, reconnaît que Mr PIERRE, commis de Mr FABRY, lui a donné en mains propres un paquet contenant l'original du mandement plus quatre autres lettres, pour remettre le tout à Mr LESPICIER, trésorier provincial, qui devra percevoir la somme prévue au nom de Mr FABRY.

Cette mission est prise à Orléans, le 08 Juin 1602.

Mais pendant ce temps, on poursuit bien sûr les discussions et les tractations. Et le Roy finit par accepter la libération de Morèze, mais à condition que la garnison de Carlat évacue la place forte avec armes et bagages et que la forteresse soit remise à Mr de Noailles. Ce qui est fait le 19 juin 1602.

Tous ces événements ont conforté le Roy dans son opinion : Carlat pose trop de problèmes, la forteresse sera rasée. D'autant qu'elle a déjà par le passé créé moult difficultés, à lui et à ses prédécesseurs. Seulement la chose n'est pas très facile à mettre en oeuvre. Car la place est réputée pour être une des plus puissantes d'Aquitaine. Il va falloir six mois pour aboutir, et une décision prise en Conseil du Roy. Et le 28 janvier 1603, Mr de Noailles reçoit commission de Sa Majesté de détruire la citadelle.